

Note de presse (extrait)

Conférence de presse du 18 mars 2024

Fédération nationale des infirmiers

Les propositions de la FNI

La FNI porte une série de propositions visant à une meilleure reconnaissance de la profession et à un développement ambitieux de l'approche domiciliaire. Elle a d'ailleurs porté ses revendications auprès de la Cnam, de Matignon et du ministre de la Santé et de la Prévention Frédéric Valletoux.

1. Pour une juste reconnaissance de la profession

- **Prendre en compte la pénibilité du métier** au regard de ses spécificités (rythme et horaires de travail, déplacements, charge mentale, charge physique). La FNI demande au gouvernement de diligenter une mission qui produira un rapport sur la pénibilité spécifique de la profession. Ce rapport devra déboucher sur des mesures concrètes.
- **La parution des textes sur le statut d'infirmier référent.** Adoptée dans la loi Valletoux, cette mesure de reconnaissance des infirmiers attend encore sa traduction opérationnelle. La FNI demande une parution rapide des textes.
- **La création d'une consultation infirmière pré-vaccinale.** Les infirmières qui aujourd'hui prescrivent des vaccins lors de leur activité à domicile n'ont aucune assurance de réaliser l'administration qui peut être réalisée par le pharmacien lors de la délivrance. La FNI demande une reconnaissance de l'acte de consultation infirmière pré vaccinale, acte chronophage et de prévention.
- **Clarifier la place des IDEL dans les soins non programmés (SNP).** La FNI renouvelle sa demande d'ouverture de travaux entre le ministère et les représentants de la profession pour permettre aux infirmiers de concourir à la permanence des soins et déterminer les modalités de prise en charge des soins non programmés après régulation médicale.

2. Pour une sortie du deal prix/volume qui fragilise l'approche domiciliaire

- **Débloquer le tarif de la lettre clé AMI**, gelé depuis 2009, en ouvrant une négociation tarifaire. Le blocage de la lettre AMI depuis 2009 est le symbole de l'iniquité de traitement de la Cnam vis-à-vis des professions de santé. L'inscription de nouveaux actes à la NGAP se heurte toujours au blocage de cette lettre clé. Après 15 ans du gel de l'AMI, la FNI exige une revalorisation de la lettre clé justifiée

au regard des économies que cela permettra avec des transferts de charge de l'hôpital vers la ville.

- **Mieux valoriser les prises en charges complexes et lourdes à domicile.** La généralisation en octobre dernier du BSI à toutes les classes d'âge est à saluer. Cependant, la FNI estime essentiel de valoriser, dans le cadre du virage ambulatoire et du maintien à domicile des patients lourds, les prises en charge lourdes (BSC), aujourd'hui valorisées à 28,70 € quel que soit le nombre de passages journaliers. La FNI propose soit la valorisation de ce forfait, soit l'externalisation de tous les actes techniques relatifs à cette prise en charge. Pour rappel, les IDEL assurent aujourd'hui plus de 75% des prises en charge des patients âgés de 75 ans et plus en perte d'autonomie à domicile.
- **Mettre fin à la politique d'industrialisation des récupérations d'indus.** La FNI estime que la lutte contre la fraude ne doit pas être remise en question mais l'industrialisation de la gestion du risque couplée à une politique de récupération d'indus aveugle insécurise la profession et fragilise son attractivité.

Verbatim – Daniel Guillerm, Président de la FNI – conférence de presse FNI du 18 mars.

« On ne peut pas se contenter, dans le contexte actuel, de déclarations, de mesures d'affichage. Pour éviter une escalade et une cristallisation du mouvement, il faut que nous trouvions une voie de passage pour sortir de cette situation par le haut. Le risque aujourd'hui est celui de la radicalisation de la profession. La profession infirmière dans le cadre du maintien à domicile aujourd'hui est un élément essentiel, 75% des prises en charges de patients en perte d'autonomie sont réalisées par le secteur libéral. Demain, si on aboutit à une moindre attractivité de la profession, nous aurons des professionnels qui arrêtent de s'investir, et de très sérieux problèmes dans le système de santé ».